

COVID-19

MESURES - VOLS

Population générale:

- Les mesures très strictes de voyage sont en place afin de limiter la propagation de la COVID-19 et de réduire la vitesse d'introduction du virus dans les communautés non-atteintes
- Annulation de tous les vols réguliers inter-régionaux, ainsi que du nord au sud et du sud au nord
- Les seules raisons de voyage autorisées sont :
 - Rendez-vous médicaux (les accompagnateurs ne seront pas acceptés à l'exception d'un parent ou tuteur dans le cas d'un patient mineur)
 - Employés du réseau de la santé ou autres employés essentiels
 - Cargo
- Si vous êtes au sud ou dans une autre communauté en ce moment, vous ne serez pas en mesure de retourner à la maison pour le moment (exception faite pour les déplacements humanitaires – voir plus bas)
- Raisons humanitaires – vous devez envoyer votre demande à covidtravel@krg.ca
 - Une évaluation de votre demande sera faite et elle devra rencontrer les critères établis par la Santé publique et le comité conseil qui déterminent les droits de voyage
 - Si le déplacement est autorisé, le voyageur devra remplir un formulaire afin d'obtenir de la Santé publique une autorisation écrite, et ce, 24 heures avant le départ
- Les personnes autorisées à voyager du sud au nord devront se soumettre à une isolation de 14 jours – à l'exception des patients d'Ullivik qui auront déjà effectué leur 14 jours d'isolement.

